



MAGIC MARINE



Document de course-type POP Rond Open COUPE INTERNATIONALE D'ETE



Dates : 14 au 20 juillet 2018
Lieu : Carcans-Maubuisson
Autorité organisatrice : CVBCM



Ce document de course, reprend les points des IC type POP CIE, version simplifiée.

2 **Emplacement des tableaux officiels** : Sur les vitres du club house, à l'extérieur.

4.1 **Emplacement des mâts de pavillons** : sur la terrasse, devant le club house.

5.1 **Programme des courses** :

Date	Premier signal d'avertissement	Programme
Dimanche 15 juillet	15h00	Course d'entraînement
Lundi 16 juillet	14h30	Courses à suivre
Mardi 17 juillet	14h30	Courses à suivre
Mercredi 18 juillet	15h00	Course longue distance
Jeudi 19 juillet	14H30	Courses à suivre
Vendredi 20 juillet	11h00	Courses à suivre

5.2 Le nombre de courses par jour n'est pas limité, mais fonction du temps passé sur l'eau : **durée maximale cible: 4heures.**

5.4 **Courses en groupes** : Le premier jour, les bateaux seront répartis en **groupes de 30/40 de façon aléatoire**, puis, en fonction du classement général les jours suivants. Ceci modifie IC type 5.4.

5.5 Phase qualificative :

La phase de qualification durera **3 jours**, incluant la course Longue distance, sous réserve que **4 courses** au moins aient été courues et validées pour chaque groupe à la fin des qualifications.

5.6 Identification des groupes

a) Les concurrents devront porter, **en bout de livarde**, la marque d'identification de leur groupe selon le tableau ci-dessous :

Les flammes seront distribuées chaque jour à l'émargement départ, selon le groupe de répartition, et rapportées lors de l'émargement retour.

b) A partir du second jour de course, un dossard pourra être remis aux trois premiers du classement général ainsi qu'à la première fille.




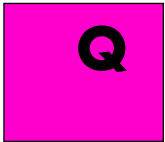

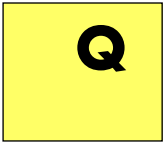
Ces concurrents ont l'obligation de porter ce dossard durant toute la journée concernée, à partir de leur départ sur l'eau, et jusqu'à leur retour à terre.

Le dossard sera porté au-dessus de l'intégralité des pièces de l'équipement personnel de navigation. (Par-dessus la brassière de sécurité).

5.7 Le programme des courses comportera le mercredi, une course « Longue distance » .

Cette course fera l'objet d'une annexe spécifique "course longue distance", affichée au plus tard le mercredi à midi.




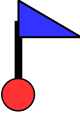


6 Définition des pavillons de classe :

	GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3
Flamme	Rose 	Blanc 	Jaune 
Pavillon de classe			
	Rose	Blanc	Jaune

7 Emplacement des zones de course voir annexe des zones de course.

8. Les parcours sont de type IODA, sans porte.

9. MARQUES

Catégories critérium/open	Marques de parcours 1- 2-3	Marques de départ	Marque d'arrivée	Marques délimitant la zone pré départ
OPEN CRITERIUM Benjamins et Poussins	1 - 2: bouées cylindriques jaunes « Petit Bateau » 	Bateaux du Comité de Courses Pavillons orange  	Bouée , rouge ,avec pavillon bleu 	Bouées : sphériques blanches 
	3 : bouée cylindrique bleue « Petit Bateau » 			

10. Zones qui sont des obstacles : voir Annexe Zone de course

11. DEPART :

La ligne de départ est entre les mâts arborant un pavillon orange sur les bateaux du comité de course.

12. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS :

Les marques de parcours, ne seront pas déplacées, mais le dernier bord du parcours, vers la ligne d'arrivée pourra être changé.

13. ARRIVEE :

La ligne d'arrivée est entre le mât arborant un pavillon orange sur un bateau du comité de course et le côté parcours de la marque d'arrivée : **bouée sphérique rouge, avec hampe et pavillon bleu**

14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 la RCV 44.1 s'applique, mais la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité de un tour.

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

15.1 Les temps limite et les temps cibles sont les suivants :

<i>Classe</i>	<i>Temps cible</i>	<i>Temps limite du premier pour finir</i>	<i>Temps limite après l'arrivée du 1er</i>
Optimist Benjamins et Poussins OPEN/CRITERIUM	20 min	40 min	15 min

Le manquement à satisfaire au temps cible ne pourra faire l'objet d'une réparation. Ceci modifie la RCV 62.1(a).

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

16.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury situé sous les locaux du club house.

17. CLASSEMENT

17.1 **2** courses doivent être validées pour valider la compétition.

17.2 **4** courses doivent être validées pour retirer le plus mauvais score

17.3 La course longue distance du mercredi est intégrée au classement général

18. REGLES DE SECURITE

18.1 Un émargement (sortie et retour) sera mis en place sous les tentes situées devant le bâtiment.

18.2 Chaque concurrent devra signer la liste d'émargement **de façon lisible (nom ou prénom)** dans la zone qui lui est réservée, avant d'aller sur l'eau et après chaque retour à terre.

- 18.3 L'émargement départ sera ouvert une heure trente minutes, au moins, avant l'heure du premier signal d'avertissement du jour. La signature de départ devra être apposée au plus tard à l'heure du premier signal d'avertissement.
- 18.4 La signature de retour après la dernière course du jour ou après un retour à terre, devra être apposée au plus tard à l'heure limite de dépôt des réclamations. Ce délai pourra, si nécessaire être prolongé par le Comité de Course.
- 18.5 Un concurrent qui n'a pas émargé au départ d'une course ou groupe de courses sans retour à terre recevra, sans instruction (modification de la RCV 63.1), une pénalité de 10% du nombre des inscrits pour la première course du groupe concerné.
- 18.6 Un concurrent qui n'a pas émargé au retour d'une course ou d'un groupe de courses sans retour à terre recevra, sans instruction (modification de la RCV 63.1), une pénalité de 10% du nombre des inscrits pour la dernière course du groupe concerné.
- 18.7 Ces pénalités peuvent se cumuler. (modification de la RCV 63.1) et sont calculées selon les modalités de la RCV 44.3(c).
- 18.8 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 18.9 Pour la course d'entraînement, les coureurs émargent aussi au départ sur l'eau et au retour à terre. Les coureurs qui ne courent pas doivent également émarger (ou faire émarger) en indiquant qu'ils ne courent pas.

22.1 Identification des bateaux officiels

Les bateaux officiels seront identifiés par une flamme ou un pavillon de la couleur du rond : Rose pour les open.

23.2 Identification des bateaux accompagnateurs

Pavillon du CVBCM

23.6 Sur la zone OPEN/CRITERIUM, des bateaux « Conseillers Techniques habilités » identifiés par un pavillon « FFVOILE » pourront se déplacer librement sur le rond et prendre des images vidéo des concurrents. Les actions ou interventions vers des concurrents par ces bateaux « Conseillers Techniques » ne pourront donner lieu à aucune réclamation ou demande de réparation. Ceci modifie les RCV 41 et 62.1.

24 Communication radio

Le canal VHF est le : 6 pour le Rond OPEN/CRITERIUM

Composition du corps arbitral :

PRO : Théo WENDLING

Président du comité de course : Nicole BITARD

Président du Jury : Daniel BEUCLER

Président du comité technique : Yves COIGNET

[ANNEXE : PARCOURS Critérium/Open](#)

[ANNEXE : ZONES de COURSE](#)